

Conseil communal du 27 mars 2012 - Principales décisions

Incivilité

Prise de connaissance du rapport 2011 relatif aux incivilités relevées sur le territoire de l'entité.

Sécurité

Mise en place d'un Comité de pilotage pour l'installation de caméras de surveillance.

Finances

- Approbation de la convention de partenariat établie entre la Ville et le Centre Culturel de Genappe dans le cadre du PCS (Plan cohésion sociale) pour le développement du projet intergénérationnel et interculturel "HABITER un village, si Bousval m'était montré... Montant du transfert financier : 1000€.
- Acquisition de 75 parts de capital de « La Ressourcerie de la Dyle » scrl pour un montant de 7.500 € et désignation d'un représentant de la Ville au Conseil d'administration.
- Adhésion à l'Intercommunale IMIO SCRL (Intercommunale de Mutualisation en matière Informatique et Organisationnelle). Désignation de 5 représentants de la Ville au Conseil d'administration et acquisition d'une part au capital pour un montant de 3,71 €.
- Approbation de la demande de participation aux frais des participants au voyage organisé par la Commission de senior. Cette participation étant de 14€ par personne (tarif senior) pour les frais d'entrée au Zoo d'Anvers. Le transport en car et en train restant gratuit.
- Octroi d'un subside en faveur de la Maison de la Laïcité Galilée de Genappe d'un montant de 6250 € pour l'exercice 2012.
- Attribution d'une subvention numéraire de 5.000 € au Centre Culturel dans le cadre du projet « Sucr'Arts ».
- Avis favorable sur le budget 2012 de la fabrique d'église de Genappe. Recettes : 23.640 € Dépenses : 23.640 €. Le budget est équilibré.
- La participation communale étant de 12.375,37 € à l'ordinaire et de 2.217,41 € à l'extraordinaire.
- Attribution d'un subside de 630 € aux « Amis de Bousval » pour l'organisation de photographie.

Budget communal

- Prise d'acte de l'arrêt du Collège Provincial du Brabant wallon du 16 février 2012 approuvant le budget de l'exercice 2012.
- Approbation des premières modifications budgétaires du budget communal, services ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2012.
- Approbation du mode de passation et des conditions de marchés inférieurs à 5.500 € HTVA, relatif à certains articles budgétaires et dans les limites d'un montant maximum.
- Prise d'acte du compte de l'exercice 2010 et du budget 2011 de l'Asbl « Salles communales de Genappe ».

Travaux

- Approbation d'un marché de travaux de voiries pour un montant de : 75.000 €.
- Approbation d'un marché de fournitures pour l'achat de pictogrammes ainsi que l'éclairage de secours destinés à être placés dans les différents locaux de l'administration communale et des bâtiments communaux. Estimation de la dépense : 6.500 €.
- Approbation d'effectuer des achats supplémentaires de matériel de signalisation routière à concurrence d'un montant total de 76.555,34 €.
- Approbation d'un marché de travaux pour nettoyage et la réfection de gouttières et corniches de divers bâtiments. Estimation de la dépense : 30.000 €.
- Approbation d'un marché de fournitures pour la sécurisation des écoles de Houtain-le-Val et Loupoigne. Estimation de la dépense : 11.071,50 €.
- Inscription au « Programme triennal 2013-2015 » des travaux pour la mise en place d'un égouttage concomitant au collecteur de Bousval village. Ces travaux sont actuellement estimés à 96.950 € HTVA.

Environnement

- Approbation d'un marché de travaux pour l'amélioration et le balisage de divers chemins et sentiers de promenade. Coût estimé : 20.000 € TVAC 21%.
- Approbation du marché de travaux en vue de la réalisation des connexions de sentiers au Pré-Ravel Pics vert montant estimatif de la dépense : 77.444.62 €.

Patrimoine

- Acquisition d'un terrain situé à 1470 Baisy-Thy, au lieudit « Champs de l'Eglise » pour un montant total hors frais de 63.975€.

Energie

Approbation d'un marché pour le remplacement de la chaudière de l'école de Bousval pour un montant de 20.000€ et pour le remplacement de la chaudière de l'école de Baisy-Thy pour un montant de 15.000 €.